

**Contactez la FGTA-FO**

> Richard Roze  
Secrétaire fédéral  
Courriel : richard.roze@fgta-fo.org  
Tél. : 06 84 99 59 31

Paris, le 12 février 2019

**La FGTA-FO s'oppose à la mise en place de caméras dans les abattoirs**

La FGTA-FO a pris connaissance du communiqué de presse du 16 janvier du Groupe Carrefour : « Bien-être animal : Carrefour lance un audit indépendant de 100% de ses abattoirs et devient le premier distributeur français à demander des caméras dans ses abattoirs ».

La FGTA-FO est opposée à la vidéo surveillance dans les abattoirs et a fait connaître cette position notamment dans le Comité national d'éthique des abattoirs (CNEAb) où nous sommes représentés. Pour la FGTA-FO, la vidéo surveillance ne réglera en rien le bien-être animal et nous tenons à rappeler que les salariés concernés par les postes d'abattage et de saignée ont suivi des formations « bien-être animal » et doivent avoir plusieurs années de métier pour être postés sur ces emplois.

La présence de plus de services vétérinaires dans les abattoirs serait quant à elle plus utile pour faire respecter le « bien-être animal » !

De plus, c'est une association, non professionnelle, qui va imposer les pratiques de travail dans les industries de production de la viande en surveillant en permanence les salariés.

Les salariés du secteur sont de vrais professionnels et ne doivent pas subir le lobby d'une minorité soutenue et donc légitimée par Carrefour. La FGTA-FO s'oppose à toute action visant à affaiblir la filière viande et ses salariés.

C'est pour toutes ces raisons que la FGTA-FO demande au groupe Carrefour de retirer sa demande d'imposer aux industriels de la viande la mise en place de caméras.

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Outils de communication » de notre site internet :

**[www.fgtafo.fr](http://www.fgtafo.fr)**